



**AGENCE POUR LA SECURITE
DE LA NAVIGATION AERIENNE
EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR**

DAKAR, Le 21 juillet 2026

DIRECTION GENERALE

N° 2026/ 16769 /ASECNA/DGDD/DRHD/DRHDF/DRHDFE

**APPEL A CANDIDATURES INTERNES POUR LE POURVOI DU POSTE
D'INSTRUCTEUR SENIOR CNS**

Structure concernée : Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC)

La date limite de réception des candidatures : 5 août 2026.

NB : Le présent appel à candidatures concerne uniquement les agents de l'ASECNA qui figurent sur la liste de son personnel des activités communautaires à la date limite de réception des candidatures.

I – DESCRIPTION DU POSTE :

Le candidat retenu aura pour mission de dispenser des cours théoriques et pratiques aux étudiants et stagiaires dans le domaine de la Maintenance des équipements et systèmes de Communication Navigation et Surveillance (CNS).

A ce titre, il sera principalement chargé, dans le cadre des enseignements portant sur la Maintenance des équipements et systèmes CNS, de :

- dispenser en formation initiale et continue des cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques sur les systèmes et équipements VOR, ILS, DME ;
- assurer la gestion des formations initiales et continues dans son domaine d'activités ;
- transmettre le savoir pratique ;
- fournir un enseignement de qualité en tenant compte des nouvelles méthodes pédagogiques, conformément aux syllabus et objectifs pédagogiques ;
- veiller à l'adaptation constante des programmes de formation à l'évolution de l'environnement technologique et réglementaire ;
- dispenser des cours, encadrer des mémoires et projets et participer aux jurys de soutenance ;
- mettre en œuvre des équipements réels ou simulés et outils d'instruction pour transmettre le savoir pratique ;
- participer à l'entretien des appareils, équipements pédagogiques et laboratoires.



II – PROFIL EXIGE :

1. FORMATION :

Le candidat visé doit être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 en électronique, télécommunications, ingénierie des systèmes ou équivalent.

2. EXPERIENCE :

Une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la maintenance des systèmes CNS/ATM est requise.

3. COMPETENCES TECHNIQUES :

Le Candidat doit :

- Avoir suivi et validé les formations et stages relatifs aux systèmes RADAR, VSAT et VHF ;
- Justifier d'une expérience en tant qu'instructeur, formateur ou enseignant ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais (lu, écrit et parlé), permettant d'assurer la formation, la communication et l'exploitation de la documentation technique.

Les qualifications suivantes constitueront des atouts :

- Avoir suivi et validé des formations sur les systèmes NAVAIDS, notamment VOR, DME et/ou ILS ;
- Être titulaire d'une qualification d'Instructeur CELICA Maintenance CNS ;
- Avoir suivi une formation en psychopédagogie.

4. QUALITES PERSONNELLES :

- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Sens du travail en équipe
- Savoir travailler sous pression et faire preuve de réactivité ;
- Savoir travailler avec soin et méthode ;
- Faire preuve de déontologie et d'éthique ;
- Aptitudes à communiquer et à gérer des relations professionnelles.

III – CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION :

Conformes aux dispositions du Statut Unique et du Code de Rémunération du Personnel de l'ASECNA.

IV – PROCEDURE DE SELECTION :

Les candidatures devront être accompagnées des pièces ci-après :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae (CV) ;
- Copie(s) certifiée(s) conforme(s) de(s) diplôme(s) obtenu(s) ;
- Copie(s) de(s) qualification(s) obtenue(s) ;
- Attestation(s) de(s) stage(s) effectué(s) le cas échéant.



A l'issue de cette procédure de sélection, aucun dossier ne sera retourné aux postulants.

V- ACTE DE CANDIDATURE :

Le présent appel à candidatures est disponible sur le site web de l'ASECNA, à l'adresse suivante : www.asecna.aero

Les personnes intéressées et ayant la qualification sont invitées à soumettre leurs candidatures en ligne sur ce site.

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

L'ASECNA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de vacance de poste.

**P/LE DIRECTEUR GENERAL ET PAR DELEGATION
LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES**



Mamadou TALL

Diffusion

- Toutes Structures Siège
- Toutes les DGRP
- DGDP-DGDM
- EAMD-ERNA-ERSI
- Affichage Direction Générale